

Directement sur la promenade qui borde la Spree, 19 vitres d'environ trois mètres de haut relient un patio du bâtiment Jakob-Kaiser avec la berge. Gravés au laser dans ces vitres, les 19 articles de la loi fondamentale semblent flotter dans l'espace, comme exposés aux regards devant le bâtiment Jakob-Kaiser – maison des groupes parlementaires. À travers l'œuvre qu'il a baptisée « Loi fondamentale 49 », l'artiste israélien Dani Karavan a créé une installation qui fait référence en tout point de vue – également conceptionnel – au Parlement en tant que lieu où la parole est loi. Cette idée établit un lien entre son installation et les « œuvres d'art verbales » dans les bâtiments parlementaires adjacents, notamment les rubans lumineux de Jenny Holzer dans le bâtiment du Reichstag sur lesquels défilent les textes des discours tenus au Parlement, ou les encastrements métalliques à même le sol du grand hall du bâtiment Paul-Löbe pour lesquelles Joseph Kosuth a choisi des citations de Thomas Mann et Ricarda

Dani Karavan Loi fondamentale 49

Huch, ou encore les installations de néon de Maurizio Nannucci dans la rotonde de la bibliothèque du bâtiment Marie-Elisabeth-Lüders, dont les inscriptions bleu lumineuses inspirées d'un texte d'Hannah Arendt invitent à la réflexion philosophique sur les conditions de l'égalité et de la liberté.

Le défi artistique auquel Dani Karavan s'est attaqué dans ce secteur central du quartier parlementaire s'inscrit en accord avec sa façon de travailler. Il est considéré comme l'un des chefs de file internationaux de l'art paysager et urbain, aménageant l'espace pour y trouver de nouvelles formes d'expérience. Par conséquent, son style n'est pas classable dans les catégories conventionnelles de la création artistique des architectes, sculpteurs ou autres artistes conceptuels et environnementaux. En effet, sa démarche consiste plutôt à

emprunter des éléments à tous ces domaines et à les associer pour en faire une œuvre d'art totale inédite occupant tout l'espace. L'une de ses œuvres les plus renommées procède de ce style ; il s'agit du Monument du Néguev, une sculpture-environnement mystique plantée dans l'immensité du désert de Néguev et constituée de sculptures de béton librement accessibles, de harpes éoliennes et d'arbres. En Allemagne également, Dani Karavan a créé d'impressionnantes installations dans l'espace et les lieux publics, notamment en 1993 la Rue des droits de l'homme à Nuremberg devant le Musée national germanique ou l'installation « Ma'alot » en 1986 devant le Musée Ludwig à Cologne. À Berlin, non loin du bâtiment du Reichstag, il a conçu le mémorial en hommage à l'holocauste des Sintis et des Roms inauguré en octobre 2012 : Du centre d'un bassin circulaire aux reflets noir ébène émerge chaque jour une fleur fraîche déposée à la



Dani Karavan est né en 1930 à Tel-Aviv. Il vit et travaille à Tel-Aviv, Paris et Florence.

« Loi fondamentale 49 », parois de verre et rubans d'acier Corten, 1998/2003, Bâtiment Jakob-Kaiser, patio devant le bâtiment n°3 et la promenade de la Spree, Berlin



surface d'une pierre. Le mémorial symbolise avec une force spectaculaire le deuil et le souvenir d'un crime inconcevable – et l'espoir de dépasser un jour l'intolérance et l'hostilité envers les minorités.

L'idée directrice à la base de son installation devant le bâtiment Jakob-Kaiser suit l'intention de Karavan de faire appel à des plaques de verre de plusieurs mètres de haut – et non à des grillages ou des balustrades – pour créer un lien entre le patio et la promenade de la Spree en instaurant un maximum de transparence. Karavan met en exergue ce lien de l'intérieur et de l'extérieur par des structures en forme de rayon encastrées dans le sol, des bandes de gazon enchâssées dans des rubans d'acier Corten qui partent du patio pour se prolonger au-dessous des plaques de verre et rejoindre finalement les berges

de la Spree. De plus, l'un des arbres de l'allée qui longe la Spree a été déplacé de l'alignement des parois de verre pour être replanté dans le patio. En venant du bâtiment Jakob-Kaiser, un escalier monte vers le patio et culmine en six cheminées d'évacuation – que des impératifs techniques ont rendus nécessaires. Dani Karavan les fait émerger du sol, telles les cheminées d'un bateau à vapeur échoué, comme pour mieux souligner la géométrie en forme de rayon qui devient asymétrique plus l'on s'approche du bâtiment. Cet aménagement de l'espace illustre la prédilection de Karavan pour le dépassement des frontières dans l'esthétisme : l'architecture et le paysage se fondent pour former une nouvelle entité esthétique.



Que sur chacune des 19 vitres figure l'un des 19 articles de la loi fondamentale dans sa version de 1949, enrichit la conception formelle par laquelle l'artiste structure l'espace en y ajoutant un élément contextuel d'importance essentielle. Ces 19 articles énonçant des droits fondamentaux, directement localisés au bord de la Spree – un fleuve qui séparait autrefois Berlin-Ouest et Berlin-Est – renvoient aux années difficiles de la fondation de la jeune démocratie allemande à Bonn. Ils exhortent à ne pas considérer l'unité recouvrée comme une évidence non menacée et à ne pas concevoir la politique à Berlin comme détachée de l'histoire et des contraintes. Ainsi les citoyens qui flânent le long de la Spree reprennent-ils conscience de tout le travail accompli par les mères et les pères de la Loi fondamentale. En quelques mois seulement, de septembre 1948 à mai 1949, ils ont élaboré au sein du Conseil parlementaire une Constitution qui sauvegarde jusqu'à aujourd'hui la démocratie et

l'État de droit en Allemagne. En même temps, la formulation claire, débarrassée de toutes les clauses additionnelles et compléments, dans la version de 1949 cristallise l'essentiel de la Loi fondamentale et des droits fondamentaux dévolus à tous les Allemands en les rendant transparents au sens propre et en les matérialisant avec une détermination inédite.



L'art au Bundestag allemand Dani Karavan

Édité par : Bundestag allemand, Secrétariat du comité consultatif artistique, Platz der Republik 1, 11011 Berlin **Texte et concept :** Andreas Kaernbach, Curateur de la collection d'art du Bundestag allemand **Traduction :** Service linguistique du Bundestag allemand, en collaboration avec Valérie Dupré ; **Conception graphique :** büro uebele visuelle kommunikation, Stuttgart, Angela Klasar **Impression :** MEDIALIS Offsetdruck GmbH, Berlin **Photos :** Stephan Erfurt, Berlin et Jens Liebchen, Berlin

Informations complémentaires :
Tel. +49 (0)30 227-32027 ou
kunst-raum@bundestag.de
www.kunst-im-bundestag.de